



Communiqué de presse  
28 juillet 2004

# **Eoliennes au large d'Agde : un projet consensuel**

**Le sondage mené à Agde (Hérault) et dans ses environs révèle un large consensus de la part des résidents et des touristes : deux tiers d'entre eux sont favorables à l'implantation du parc éolien en mer proposé par La Compagnie du Vent et Shell WindEnergy. Ce projet novateur fait l'objet d'un dialogue constant entre les développeurs éoliens et les représentants des principaux secteurs économiques de la région : le tourisme et la pêche. Le parc éolien offshore sera soumis à l'appel d'offres du gouvernement.**

## **Les éoliennes en mer plébiscitées par les riverains et les touristes**

A la demande du groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy, l'institut Sofres a réalisé une enquête auprès de 923 personnes à Agde, au Cap d'Agde, au Grau d'Agde, à Vias et à Portiragnes (Hérault). Ce sondage a été administré en deux parties : en juin, pour recueillir un maximum d'opinions de résidents, et en juillet, pour interroger essentiellement des touristes.

Le résultat montre un réel soutien de la population : deux personnes sur trois se déclarent favorables à l'installation d'éoliennes en mer, et plus particulièrement au large de leur commune de résidence ou de vacances. Pour s'en assurer, les enquêteurs ont systématiquement présenté une simulation visuelle du projet proposé par La Compagnie du Vent et Shell WindEnergy.

Ce consensus est une conséquence logique de l'engouement des sondés pour l'électricité produite par le vent : 91 % d'entre eux estiment que l'utilisation des éoliennes est une bonne chose, principalement pour leurs avantages écologiques.

On découvre également dans cette étude que l'implantation d'un parc en mer ne changera pas la fréquentation touristique des communes concernées : 89 % des estivant déclarent qu'ils continueront d'y venir en vacances. Les professionnels du tourisme pourront même en profiter pour créer de nouvelles activités : 60 % des sondés (résidents et touristes) se déclarent intéressés par une visite en mer du parc éolien.

Quant aux avantages pour les communes, 56 % des personnes interrogées pensent que la présence d'éoliennes au large des côtes d'Agde est une bonne chose pour leur image, et 52 % estiment que c'est une bonne chose pour leur qualité de vie.



## **Le parc éolien offshore du Libron : un projet novateur**

La Compagnie du Vent et Shell WindEnergy se sont associés pour ce projet du Libron : un parc éolien offshore au large d'Agde, de Vias et de Portiragnes (Hérault). Ce parc sera une première en France. Actuellement, aucune éolienne n'est installée en mer dans notre pays, et aucune n'a été implantée en Méditerranée.

Situé à une distance de 4 à 6 kilomètres des côtes, le parc éolien du Libron est composé de trente-quatre éoliennes. L'ensemble de ces aérogénérateurs représente une puissance totale de 102 mégawatts. Sa production annuelle de près de 300 millions de kilowattheures lui permettra d'alimenter 110 000 personnes en électricité à Agde et dans ses environs. Ces éoliennes éviteront chaque année l'émission de 200 000 tonnes de gaz carbonique, qui auraient été rejetés si cette électricité était produite par une centrale thermique, ou de 900 kilos de déchets nucléaires, qui auraient été émis si cette électricité était produite par une centrale nucléaire.

Ce projet novateur représente un investissement de 250 millions d'euros, financé à parts égales par La Compagnie du Vent et Shell WindEnergy, et la création de plus de 450 emplois pour la construction et l'exploitation du parc, dont une dizaine d'emplois permanents. Les deux sociétés s'engagent à privilégier les entreprises et la main d'œuvre locales pour la réalisation de ses travaux et la maintenance du parc éolien.

Comme le montre l'expérience de nos voisins allemands, espagnols et danois, les éoliennes produisent une électricité propre et renouvelable, elles sont source de développement économique, et contribuent à la protection de l'environnement. Les parcs éoliens offshore permettent une production d'électricité plus importante, car les vents sont plus forts et plus réguliers en mer. De plus, l'attraction touristique de ces installations offshore est encore plus remarquable que sur terre. Le Danemark, qui compte cinq parcs éoliens en mer, exploite ces nouveaux pôles touristiques depuis le début des années 90 et organise des visites en bateau sur tous ses parcs.

L'implantation d'un parc éolien ne peut se faire qu'en concertation avec les riverains. Dans le cas de ce projet de parc en mer, les professionnels du tourisme et de la pêche sont deux interlocuteurs supplémentaires privilégiés par le groupement La Compagnie du Vent - Shell WindEnergy. Depuis la réunion du 30 juin dernier, au cours de laquelle la dernière version du projet de parc éolien avait été présentée aux élus des communes d'Agde, de Vias et de Portiragnes le groupement de développeurs éoliens a rencontré les représentants des pêcheurs à plusieurs reprises, ainsi que ceux des professionnels du tourisme.

## **Un dialogue constructif**

Plusieurs rencontres entre les chalutiers et le groupement La Compagnie du Vent - Shell WindEnergy ont permis à ces pêcheurs de prendre connaissance du projet, début juillet, et d'exposer leurs contraintes professionnelles aux développeurs éoliens. L'implantation initialement présentée occupait 11,2 kilomètres carrés de la zone de pêche des chalutiers.

Suite à cette première discussion, le groupement La Compagnie du Vent - Shell WindEnergy a modifié son implantation, afin de limiter l'impact pour les chalutiers. Aujourd'hui, la nouvelle implantation, proposée lors de la dernière réunion avec les chalutiers le 23 juillet dernier, n'occupe plus que 3,7 kilomètres carrés de leur zone de pêche, la superficie globale du parc éolien ayant été réduite dans le même temps d'un quart.

De prochaines rencontres sont prévues avec les pêcheurs, afin de maintenir ce dialogue et de définir un projet compatible avec leur activité.

Certains acteurs du tourisme participent également aux concertations avec les porteurs du projet. En effet, l'offre touristique d'Agde et de ses environs pourrait ainsi s'orienter vers de nouveaux concepts autour du développement durable et de l'écotourisme. L'implantation du parc éolien en mer offrira de nouvelles perspectives : visite du parc en bateau, parcours sous-marin entre les récifs artificiels pour la plongée, événements et expositions pédagogiques autour du vent, de l'eau et des énergies renouvelables sont autant de projets qui donneront à Agde une plus-value éco-citoyenne.



## **Le gouvernement engagé dans le développement de l'éolien offshore**

L'Arrêté du 7 mars 2003 relatif à la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité fixe un objectif pour la France de 500 à 1 500 mégawatts éoliens en mer d'ici 2007.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a décidé de recourir à des appels d'offres. La première phase porte sur une puissance installée de 500 mégawatts en mer pour 2007. L'appel d'offres a été publié en février 2004 par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et la réponse doit être retournée avant le 13 août 2004.

Le groupement La Compagnie du Vent - Shell WindEnergy va soumettre son projet de parc éolien à l'appel d'offres du gouvernement. Cette étape est la première de l'ensemble du processus : elle sera suivie d'une demande de permis de construire, incluant une enquête publique.

## **La Compagnie du Vent et Shell WindEnergy : deux leaders de l'énergie éolienne**

La Compagnie du Vent est la première société à avoir installé une éolienne reliée au réseau en France. C'était en 1991, à Port-la-Nouvelle, dans l'Aude. Deux ans après, le premier parc éolien français voyait le jour, autour de cette éolienne. Depuis, La Compagnie du Vent a construit et continue d'exploiter plusieurs autres parcs éoliens : Plouarzel (Finistère), Roquetaillade (Aude) et Névian (Aude).

Son dynamisme la place en 127<sup>e</sup> position du Fast 500 de Deloitte & Touche, classement des 500 entreprises technologiques les plus dynamiques d'Europe, grâce à son taux de croissance de 930 % en cinq ans (de 1999 à 2003). Sur les quatre dernières années, La Compagnie du Vent a embauché 33 salariés, portant son effectif à 42 personnes. Quatre nouveaux permis de construire ont été accordés à La Compagnie du Vent en 2004 : deux en Vendée, et deux dans le Pas-de-Calais. Les travaux de ces nouveaux parcs, d'une puissance totale de 46,75 mégawatts débiteront en 2005.

Placé parmi les dix premiers producteurs mondiaux d'énergie éolienne, Shell dispose d'une vaste expérience en exploration et en production pétrolières et gazières en mer dans des régions souvent difficiles. Shell possède les compétences commerciales, techniques et financières pour mener à bien de grands projets. Il entend jouer dans le secteur éolien offshore le rôle de pionnier qu'il a joué dans les secteurs du pétrole et du gaz.

En Europe, Shell WindEnergy étudie plusieurs projets éoliens offshore, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en France. Shell WindEnergy a par ailleurs installé et mis en service les deux premières éoliennes en mer de Grande-Bretagne (au large de Newcastle) et vient d'être sélectionné par appel d'offres pour construire des parcs éoliens offshore d'une puissance cumulée de plusieurs centaines de mégawatts en Grande-Bretagne.

**Pour toute information : 04 99 52 64 70**  
Isabelle GIUDICELLI, chargée de communication

**LA COMPAGNIE DU VENT • 650, rue Louis Lépine • 34000 MONTPELLIER**  
e-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com) • <http://www.compagnieduvent.com>  
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 67 15 09 39

**SHELL WINDENERGY • c/o Société des Pétroles Shell • Immeuble « Les Portes de la Défense »**  
307, rue d'Estiennes d'Orves • 92708 COLOMBES CEDEX  
<http://www.shell.com/renewables>  
Tél. : +33 (0)1 57 60 64 61 • Fax : +33 (0)1 57 60 68 67